



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20155237

ide

Déposé au Greffe du Tribunal de l'Entreprise
de LIEGE, division NEUFCHATEAU,
le

17 DEC. 2020

jour de sa réception.

Le Greffier,

Greffe

MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : 0821 385 706

Dénomination

(en entier) : LAITERIE DES ARDENNES

(en abrégé) : LDA Coop

22 -12- 2020

BELGISCH STAATSBLAD

Forme juridique : Société Coopérative à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Route de Saint-Hubert 75 à B-6800 Recogne

Objet de l'acte : Nominations et Démissions

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 juillet 2020

[...]

8.Nomination et Renouvellement d'Administrateurs

L'Assemblée Générale DECIDE

a.la ratification de la nomination par cooptation de Luc RASSENEUR ayant pris effet au 08 juin 2019 avec un mandat jusqu'à l'AGO de 2024.

b.le renouvellement du mandat de Piet HAYEN et Henri HAGELSTEIN avec un mandat jusqu'à l'AGO de 2026.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 septembre 2020

[...]

10.Direction Générale LDA Coop : Démission Rémi PEULTIER/ Nomination Louis SKA

a.Démission de Rémi PEULTIER de son poste de Directeur Général (Délégué à la Gestion Journalière)

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Rémi PEULTIER du poste de Directeur Général Délégué à la Gestion Journalière avec effet au 01/10/2020.

Le Conseil remercie vivement Rémi PEULTIER pour son mandat commencé le 01/01/2017. Monsieur le Président lui rend hommage.

b.Nomination de Louis SKA au poste de Directeur Général (Délégué à la Gestion Journalière)

Le Conseil d'Administration accueille la candidature de Louis SKA au poste de Directeur Général (Délégué à la Gestion Journalière).

Décision :

A l'unanimité, et par vote spécial, le Conseil d'Administration NOMME Louis SKA au poste de Directeur Général (Délégué à la Gestion Journalière) avec effet au 01 octobre 2020.

Christian BAGUETTE

Président du Conseil d'Administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).